

PROCESSUS HANDICAP FORMATION

1

Centralisation de toutes les demandes de réclamations au secrétariat des formations via l'adresse referent.handicap@teamconcept.eu

2

Le responsable pédagogique redirige systématiquement vers le référent handicap qui étudie la demande et propose les aménagements.

3



Les propositions sont analysées par le responsable pédagogique/le référent handicap et le formateur qui valide ou effectuent une contre proposition

AMENAGEMENT PSH
FORMATION

4

Réponse/solution apportée au stagiaire par le responsable formation avec copie au formateur concerné .



5

Les formateurs sont informés des aménagements nécessaires par le responsable pédagogique.